

JUILLET 2026

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 17 SEPTEMBRE 2026

COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE JUILLET 2026

En juillet 2026, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) s'établit à 736 760 équivalents temps plein (ETP), en baisse de 3,7 % sur un an. Cette dégradation est principalement imputable au secteur du BTP, où le repli atteint 12,6 %. L'activité y reste pénalisée par la faiblesse des mises en chantier, le recul des nouvelles commandes et l'attentisme des investisseurs.

Ces évolutions doivent toutefois être interprétées avec prudence. L'épisode de canicule intervenu au cours du mois de juillet a en effet pu peser temporairement sur l'activité et l'emploi dans plusieurs secteurs. Les données de la rentrée seront donc importantes pour apprécier si ce ralentissement traduit une réelle inflexion ou un phénomène ponctuel.

Évolution par secteur :

- **Industrie** : en juillet, avec -0,3 %, l'intérim industriel enregistre un léger repli. Cette tendance reste nettement plus favorable que celle des autres secteurs. Depuis le début de l'année, l'intérim industriel progresse de +3,2 %.
- **BTP** : le BTP constitue le principal facteur de la baisse globale. Après -5,9 % en juin, le secteur du BTP recule de 12,6 % en juillet.
- **Commerce** : dans le commerce, l'intérim recule de 1,6 % en juillet, après -0,1 % en juin. Le secteur reste pénalisé par une consommation des ménages peu dynamique.
- **Transports et logistique** : l'intérim dans les transports se contracte de 5,1 % en juillet, contre -2,5 % en juin. Cette détérioration peut être reliée au ralentissement des flux de marchandises et à la faiblesse de la consommation, qui réduisent les besoins de renfort dans la logistique. Les entreprises restent par ailleurs confrontées à des coûts élevés, notamment en matière d'énergie et de salaires pénalisants pour l'activité.
- **Services** : après -1,5 % en juin, l'intérim dans les services recule de 2,1 % en juillet. La moyenne depuis le début de l'année s'établit à -3,1 %.

Cette évolution reflète notamment le ralentissement des services aux entreprises, qui ajustent leurs dépenses de conseil, d'ingénierie, d'assistance ou de support administratif dans un environnement de faible croissance.

Évolution par qualification :

En juillet, l'intérim des cadres et professions intermédiaires poursuit sa progression (+2,6 %). Dans le même temps, les qualifications employés, ouvriers non qualifiés et ouvriers qualifiés, enregistrent des baisses de respectivement -6,0 %, -4,9 % et -3,5 %.

CONTACT PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omc.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
[LinkedIn Prismemploi](#)

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION DE JUILLET 2026 PAR RAPPORT À JUILLET 2025

LES CHIFFRES CLÉS

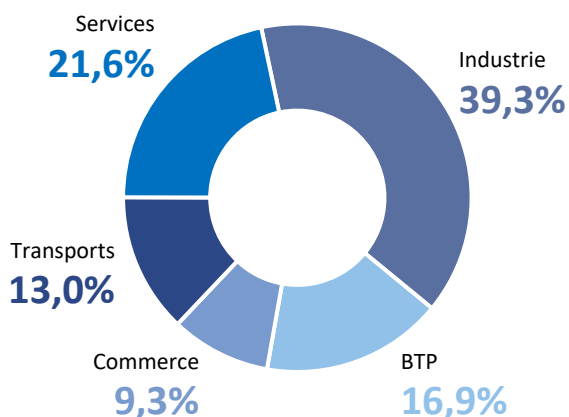
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse **(-3,7 %)** au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Tous les secteurs sont en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans l'ensemble des secteurs : industrie (-0,3 %), commerce (-1,6 %), services (-2,1 %), transports (-5,1 %) et le BTP (-12,6 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

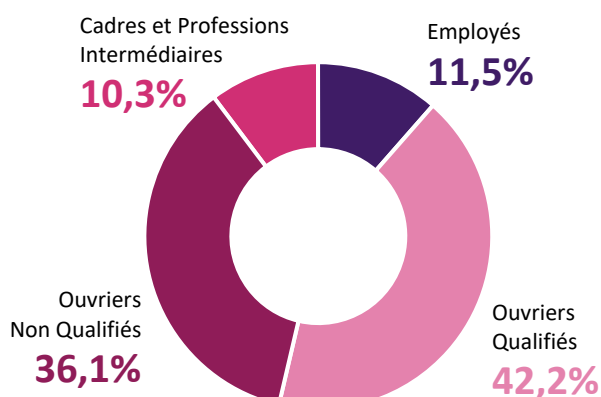


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications est en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les cadres et professions intermédiaires (+2,6 %) mais diminue chez les ouvriers qualifiés (-3,5 %), les ouvriers non qualifiés (-4,9 %) et les employés (-6,0 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification

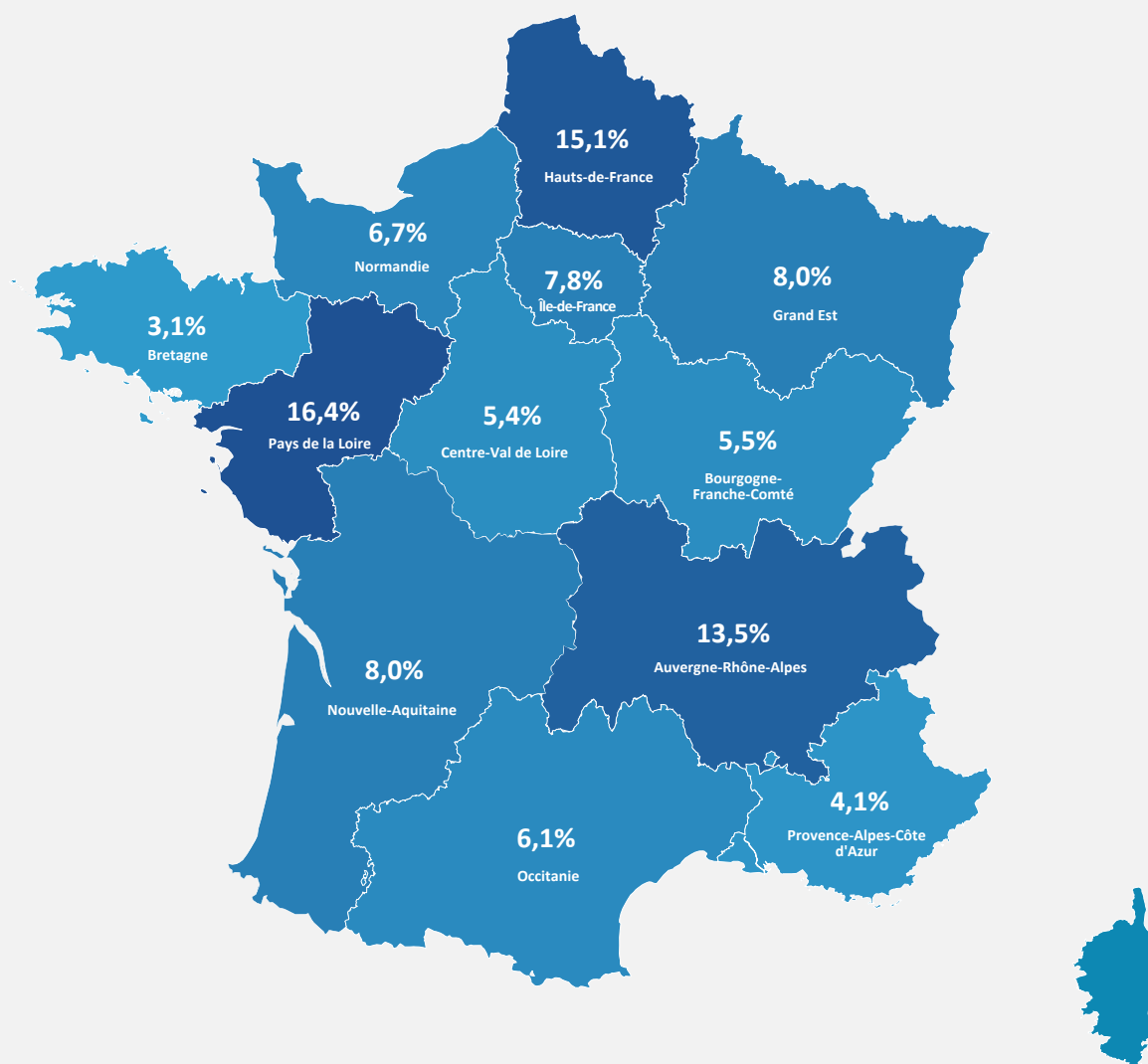


LE CDI INTÉRIMAIRE

En juillet 2026, le CDI Intérimaire représente **39 500 ETP**, correspondant à **5,4 %** des effectifs des agences d'emploi.

Il est nettement surreprésenté en Pays-de-la-Loire (10,7 %) et dans les Hauts-de-France (9,3 %). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 3,0 % et 2,6 % des effectifs) que ce contrat reste le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à près de 45% dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Pays de la Loire : 16,4 %, Hauts-de-France : 15,1 %, et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,5 %.



Hauts-de-France

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES DE JUILLET 2026 PAR RAPPORT À JUILLET 2025

LES CHIFFRES CLÉS

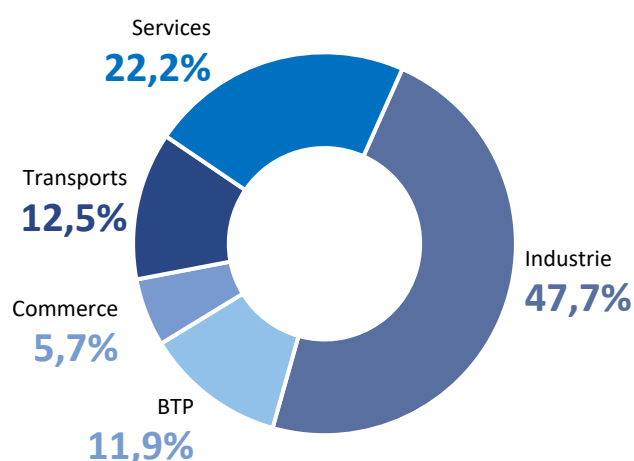
Les effectifs intérimaires restent neutres **(+0,0 %)** en région Hauts-de-France.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs est en hausse

L'emploi intérimaire augmente dans les services (+8,2 %), l'industrie (+2,4 %) et le commerce (+0,9 %), mais diminue dans les transports (-9,2 %) et le BTP (-11,5 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

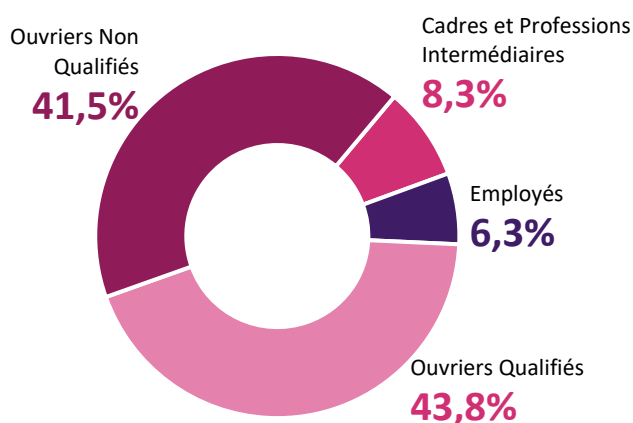


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La moitié des qualifications est en hausse

L'emploi intérimaire augmente chez les cadres et professions intermédiaires (+17,7 %) et les ouvriers qualifiés (+1,6 %), mais diminue chez les ouvriers non qualifiés (-3,3 %) et les employés (-7,3 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification



Hauts-de-France

TENDANCES TERRITORIALES

	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDII)	Part des CDII dans l'emploi intérimaire total
Aisne	-7,8 %	7,5 %
Nord	+1,6 %	9,8 %
Oise	+7,1 %	7,4 %
Pas-de-Calais	-7,8 %	8,8 %
Somme	+6,1 %	11,6 %

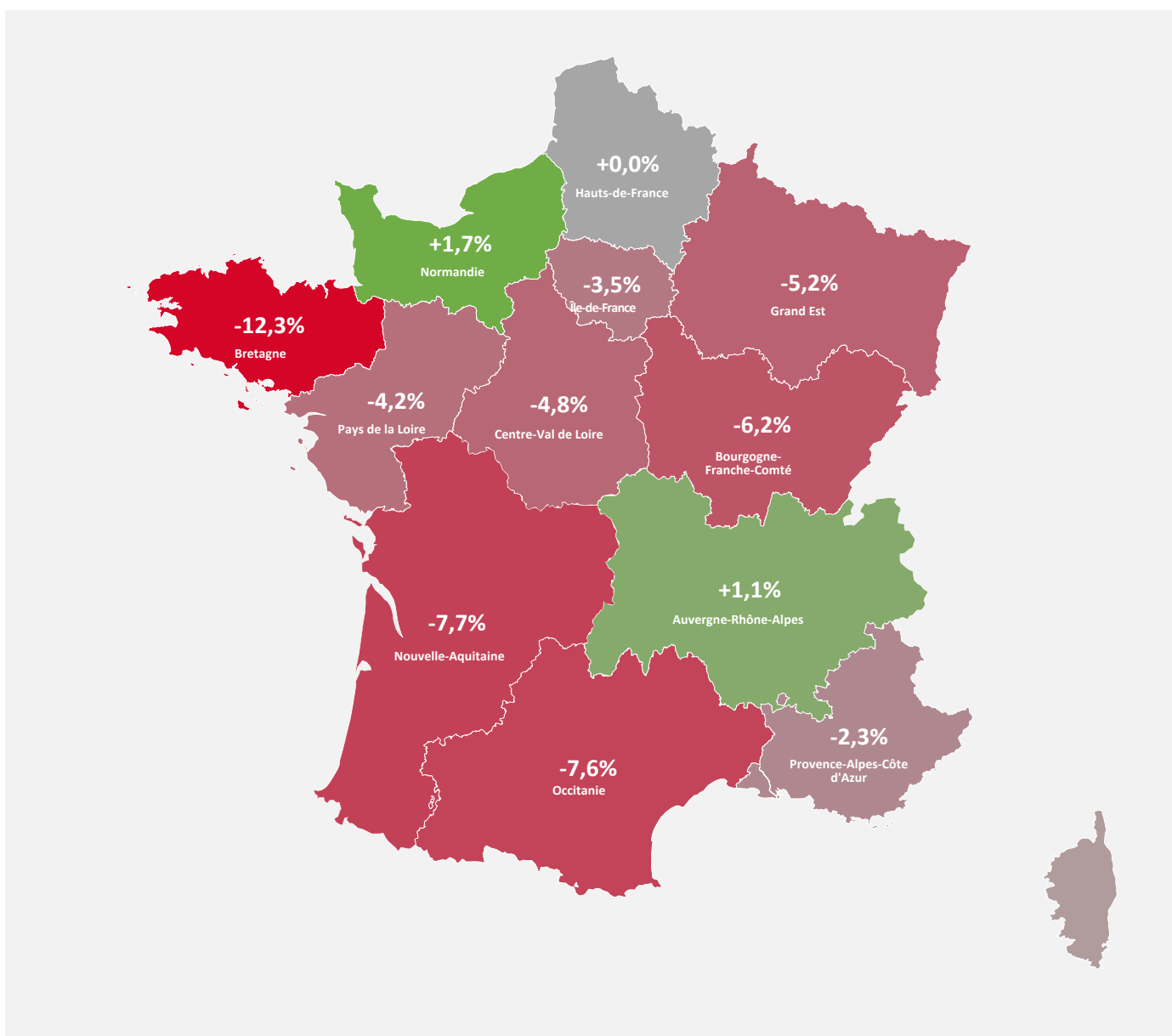


LA FRANCE DES RÉGIONS

Juillet 2026 par rapport à juillet 2025.

Les disparités territoriales demeurent marquées.

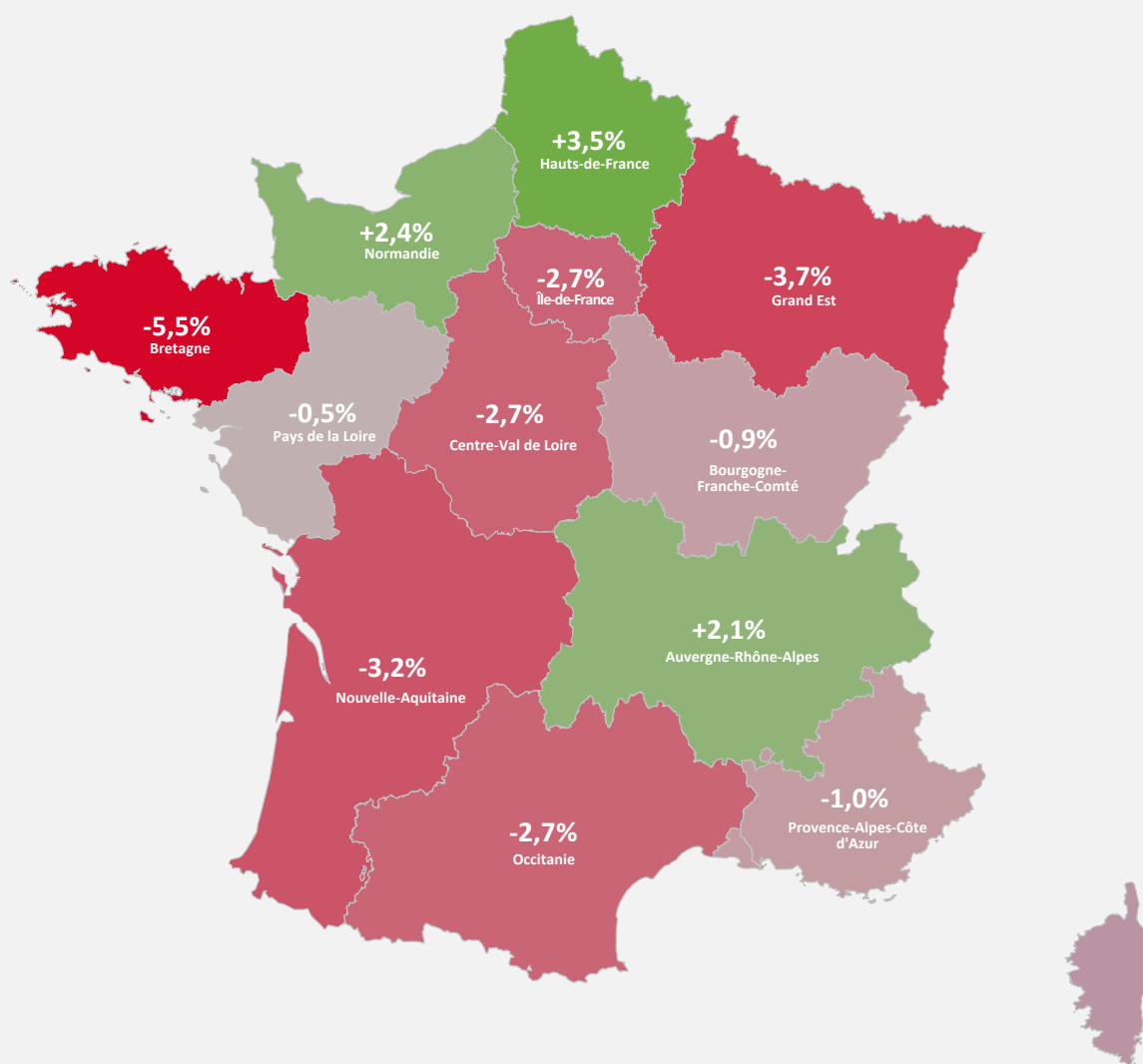
L'évolution du travail temporaire demeure positive en Auvergne-Rhône-Alpes (+1,1 %), en Normandie (+1,7 %). À l'inverse, Bretagne (-12,3 %) et Nouvelle-Aquitaine (-7,7 %) connaissent les reculs les plus marqués.



LA FRANCE DES RÉGIONS

Cumul annuel : janvier-juillet 2026 (%)

Au cours des sept premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -1,2 % par rapport à la même période en 2025.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

